

Rendez-vous équipe de direction / APE **Vendredi 10 décembre 2021**

Equipe de direction

Madame Roubi-Gonnot, Proviseure du Lycée Français
Madame Lux, Proviseure-adjoint du Lycée Français
Monsieur Silvestre, Directeur de l'école primaire
Monsieur Khalil Cheikh, Secrétaire Général

APE :

Anne Sophie Martin, Responsable Collège
Anne Lacombe, Responsable Lycée
Clément Cordesse, Responsable Primaire

Impératif d'une réunion qui doit se terminer à 9H45 pour permettre à l'équipe de direction d'être présent au moment du lancement du salon virtuel des études en France.

Nous avons posté la veille un certain nombre de questions (voir ci-dessous) :

Remarques de la direction : les questions ont été postées un peu tardivement. N'ayant qu'une heure d'entretien, ce sont les questions qui ont été priorisées par l'APE qui seront traitées. Les autres seront reportées à notre prochaine réunion au mois de janvier : le 21 janvier.

Nous demandons si certaines réponses peuvent être apportées, notamment au sujet de l'orientation par écrit.

Une partie des réponses est apportée par la direction sur le sujet de l'orientation :

Le lycée a pour objectif d'assurer la promotion de l'enseignement en France et d'accompagner les études aux Pays Bas.

Les parents ne peuvent pas attendre qu'on devienne des experts des systèmes du monde entier.

Pour rappel le lycée n'a pas de service orientation, par contre il s'agit d'un travail commun entre les professeurs principaux, la cpe, PsyEN, l'association des parents (entretiens) et les parents.

Réunions parents professeurs : l'équipe de direction nous fait part du fait qu'elles se sont bien passées, et que les retours sont extrêmement positifs à la fois de la part des enseignants mais aussi des parents délégués qui ont rencontré les équipes de direction.

Nous faisons noter que quelques familles, à la marge, trouvent que 6 minutes cela peut-être très court, et que les conversations sont parfois coupées.

L'équipe de direction est extrêmement étonnée, puisque de leur côté les retours sont très positifs.

Nous faisons remarquer, qu'effectivement dans l'ensemble, les parents sont satisfaits de cette mise en place. Concernant le temps, nous interrogerons plus précisément les délégués pour être plus exact et représentatif dans notre retour.

L'équipe de direction insiste sur le fait que si les parents ont détecté lors de l'entretien un problème dans la scolarité de leur enfant, ils doivent reprendre contact avec le professeur.

Réunion parents délégués, professeur principal et président de conseil : la démarche est elle aussi très appréciée de la part de tous les intervenants. C'est donc un schéma à préserver.

Situation sanitaire :

La situation sanitaire se passe bien.

Primaire : 4 élèves quarantaine positifs

4 cas contacts

1 enseignant

Amsterdam

Secondaire : 5 élèves 6b - 1 élève 6R – 1 élève seconde.

14 cas contacts

Un niveau fermé : les 6èmes

Au sujet du respect des consignes : depuis que les élèves portent le masque en classe, les élèves respectent aussi beaucoup mieux l'ensemble des consignes et il y a moins d'oublis de masques.

Le nombre d'élèves en quarantaine et continuité pédagogique

Concernant l'enseignement à distance pour les élèves en quarantaine :

Nous signalons que nous avons un retour très positif du primaire ; dans le secondaire des familles nous font part d'un manque parfois, de soutien via l'ENT pour des enfants en quarantaine, mais pas forcément malades et parfaitement en état de pouvoir travailler. L'enjeu est important : le bon fonctionnement de l'ensemble permet de préserver la sécurité sanitaire.

Réponse : l'équipe de direction est étonnée d'entendre le signalement d'insuffisances. Les parents délégués rencontrés n'ont pas fait de retour sur ce sujet.

Si une famille constate que le jeune n'a pas de support nécessaire : elle peut s'adresser à l'enseignant, mettre aussi le personnel de direction en copie.

Par ailleurs, certaines familles en demandent trop et d'autres familles ont des attentes trop fines.

Il faut bien se rendre compte que cette crise entraîne beaucoup plus de travail pour les professeurs.

Les familles doivent veiller à ne pas mettre trop de pression sur les professeurs et sur les enfants.

Dans le cadre de l'enseignement à distance (partiel ou complet) nous nous interrogeons sur l'utilisation des caméras qui ont été placées dans les salles.

Nous précisons que si nous posons cette question c'est parce que suite au CE :

- les professeurs ont signalé qu'elles n'étaient pas vraiment utilisables
- Madame Lux a ajouté qu'elles n'avaient pas vraiment vocation à être utilisées pour un enseignement co-modal

Par conséquent, en tant que parent, nous nous interrogeons sur les raisons de cette installation et le coût que cela a entraîné.

. Si un professeur souhaite faire un Teams avec une classe, il sait qu'il peut utiliser ce support.

Cela reste cependant très marginal.

Dans le cadre de l'enseignement co-modal : il est très difficile d'enseigner à une partie de la classe présente et à quelques élèves absents via la caméra.

Être en capacité d'assurer les 2 à la fois, n'est pas possible.

Il y a aussi une question de droit à l'image.

Donc l'usage des caméras pose trois questions : problème technique, pédagogique et de principe.

Nous ajoutons qu'il est effectivement dans notre rôle de nous interroger sur ce qui finalement semble avoir été une installation qui aura un certain coût pour finalement un petit usage.

Monsieur le secrétaire général nous précise que cette installation n'a pas coûté cher.

Question communication et ENT

nous précisons les difficultés liées à l'ENT et parfois l'insatisfaction des familles sur la qualité de la communication.

- Pour les familles : Pronote est devenu l'outil indispensable pour les familles. Cependant, s'il n'y a pas de notification spéciale parfois elles ne voient pas les messages. De nombreux messages dans pronote font que des messages importants passent inaperçus, les différents supports compliquent parfois le fait de savoir quel est le réseau de communication employé par l'école.
- Pour les élèves : Pronote est devenu le support officiel, parfois nous avons des retours de devoirs postés au dernier moment par les professeurs.

Réponse : le numérique est compliqué, complexe et incontournable. L'ENT est l'outil d'interaction parents et enseignants.

Il faut bien dire aux parents d'activer la messagerie pour recevoir une alerte message sur leur boîte mails. Il n'y a que eux qui puissent le faire ! L'école devrait faire un rappel aux parents.

Grosso modo cela fonctionne assez bien et les parents sont attentifs aux messages .

Pour les jeunes, ce n'est pas toujours facile d'harmoniser et de codifier au niveau de tous les enseignants, mais dans l'ensemble les consignes notamment pour le dépôt des devoirs sont assez bien respectées.

Effectifs :

Notre équipe avait le souci de bien dire à l'équipe de direction que face à la baisse des effectifs de l'établissement, les parents pouvaient aider dans la mesure du possible. Les parents sont pour l'établissement de bons potentiels ambassadeurs et ils ont aussi la capacité de proposer des services qui peuvent soulager l'établissement, apporter une valeur ajoutée au dynamisme du lycée. Pour eux, il est important que cela soit su par l'équipe de direction. (Les propositions possibles seront abordées lors de la prochaine réunion)

Immobilier : nous avons demandé si un rendez-vous pouvait être pris avec le service AEFÉ de l'immobilier pour faire un état des lieux entre 2017 et 2021.

Les trois projets possibles de 2017 ne correspondent plus vraiment aux projets actuels. Par ailleurs, les familles ne souhaitent pas supporter des frais de scolarité plus importants. Cependant, nous demandons s'il est possible de nous réunir pour mieux comprendre le glissement qu'il y a eu entre 2017 et 2021.

Réponse :

Le lycée travaille avec le service immobilier

Des pistes de travail ont été lancées et certaines infructueuses.

> 4 thèmes actuels :

- Les combles (Amsterdam)

- Le théâtre avec l'extension

- L'entrée du lycée

- L'entrée du primaire

Le SPSI gère 75 EGD de la planète et ce n'est pas forcément possible d'obtenir un rendez-vous facilement.

> **Stage :**

Les professeurs principaux ont fait des retours qui indiquaient que très peu d'élèves avaient des stages.

Le stage de 2de aurait pu être annulé.

La recherche de stage est un bel exercice pour les élèves, donc sur le plan pédagogique il est important qu'ils recherchent eux-mêmes les stages.

Donc, il est important de ne pas leur donner un stage clé en main .

Se frotter au refus et au questionnement, est une position pédagogique et éducative. C'est la raison pour laquelle, ils n'ont pas souhaité que l'APE mette en place une bourse de stages.

Donc : les élèves qui veulent faire le stage pourront le faire.

A ce jour, il y a : 10 conventions signées / 75 élèves de 2de.

En attente du nombre de conventions signées.

Nous faisons remarquer que le mail envoyé par l'école (pour annuler le stage) puis celui qui annonçait que le stage était maintenu mais avec le devoir de rattraper les cours avait pu démobiliser certains élèves : ce changement de règles avait été perçu comme peu confortable pour se positionner.

Réponse : 24h entre les 2 décisions : les élèves n'ont pas pu se démotiver

Oui, les règles ont changé, les élèves doivent aussi apprendre que les règles du jeu dans la vraie vie peuvent changer.

Donc, les modalités d'enseignement seront définies quand il y aura une véritable visibilité sur le nombre d'enfants qui partent en stage.